

TABLE DES SERMONS.

- mon sur les paroles de l'Évangile selon St. Matthieu, Chap. IV. vers. 8, 9, 10. 311
- VIII. *La Difficulté du Salut*, ou Sermon sur les paroles de l'Évangile de notre Seigneur JESUS-CHRIST selon St. Matthieu, Chap. XIX. vers. 26, 27. Prononcé le Dimanche de Pâques 1708. 357
- Prière pour demander à Dieu le salut.* 403
- IX. *Les Regards de Dieu*, ou Sermon sur les paroles des Revelations du Prophete Esaïe, Chap. LXVI. vers. 2. Prononcé un jour de Communion 1708. 409
- Prière d'une ame penitente.* 447
- X. *Le Triomphe de la Foi*, ou Sermon sur les paroles de l'Épître de Saint Paul aux Hebreux, Chap. XI. vers. 24, 25, 26. Prononcé en 1708.
- XI. *L'Union de l'Ame avec J. CHRIST*, ou Sermon sur les paroles de la premiere Epître de Saint Jean, Chap. III. vers. 24. Prononcé pour action de grace un jour de Communion en 1708. 501
- XII. *La Vision beatifique de Dieu*, ou Sermon sur le Pseaume XVII. vers. 15. Prononcé en 1707. le Mercredi 18. Decembre. 561
- Prière pour obtenir de Dieu une douce mort, & la beatitude éternelle.* 617

L A

L A
C H U T E
D E S
A N G E S.

Ou SERMON sur ces paroles de l'Épître de Saint Jude, Vers. 6.

Dieu a réservé sous obscurité, dans des liens éternels jusqu'au jugement de la grande journée, les Anges qui n'ont point gardé leur origine ; mais ont quitté leur propre domicile.



ES FRERES Bien aimez en Nôtre Seigneur JESUS-CHRIST.

ON s'accoutume aux objets les plus effraians, lors qu'ils passent souvent sous les yeux. Les pompes funebres sont devenues un sujet de curiosité, quoi qu'elles soient le trophée de la mort. On regarde

Tome II. A avec

avec admiration les tombeaux & les mausolées, quoi qu'ils ne renferment qu'un cadavre puant, de la corruption, & que ce soit là l'écueil de toutes les grandeurs humaines. On devrait excepter de cette règle le peché & le châtimement de Dieu. On ne devrait jamais s'y accoutumer, quoi qu'ils soient très-ordinaires. Le peché nous prive de la grace & de la gloire. Il met une éternelle séparation entre Dieu & nous: cependant on le voit sans peine, & on le commet avec plaisir. Si le peché étoit desarmé, & qu'il demeurât toujours impuni pendant la vie, je ne serois point étonné qu'on se fit une habitude de ne le craindre plus. On auroit beau le peindre comme un monstre cruel qui vit après nôtre mort; qui ronge, qui devore, & qui engloutit tous les biens, sans excepter l'esperance. La certitude d'une peine, réservée dans l'avenir, n'empêcheroit point les hommes d'aimer ce monstre; & l'exemple d'un grand nombre de pecheurs qu'on verroit dans la prospérité, les entraîneroit sans résistance dans le crime. Mais Dieu *releve à plein sa justice* sur les coupables, & ne se laisse presque jamais à cet égard *sans témoignage*. Cependant ni les menaces qui retentissent à nos oreilles, ni la foudre qui gronde; ni l'exemple des coupables, si souvent abîmez par les fleaux de Dieu; ni les châtimens qu'il prépare, ou qu'il fait sentir à ceux qui ne le craignent pas, n'empêchent point

point qu'on n'aime le peché, & qu'on ne le commette. Est ce donc que la vengeance de Dieu est une chimere; que les maux, que nous souffrons, ne sont point le châtimement de nos crimes, & qu'il y a une impunité generale?

Je ne sai ce que Dieu pourroit faire au delà de ce qu'il a fait, pour detromper les hommes de cette erreur, presque aussi ancienne que le monde; car on a vu mille prodiges de justice & de vengeance capables de reprimer l'amour qu'on a pour les crimes, sans produire cet effet. Les cataraetes du ciel s'ouvrirent; la terre fut inondée, & tout le genre humain perit sous un Deluge d'eaux. Mais hélas! qu'on oublie aisément la peine qui suit le crime. Dieu a beau faire éclater sa vengeance; la rendre generale; ajouter le miracle à la peine, afin de la rendre plus sensible, on ne laisse pas de s'aveugler soi-même, pour se plonger avec plus de tranquillité dans le vice. En effet la memoire du premier châtimement fut bien-tôt effacée; on brava le ciel, & on travailla fierement à se garantir des inondations, dont le premier monde avoit été puni.

Les Chrétiens devroient être exempts de ces défauts. Inondez de la grace de Dieu, & des effets de la misericorde, ils devroient obeir par l'amour plutôt que par la crainte. Cependant comme les hommes conservent leur corruption naturelle dans la Religion

la plus pure, Saint Jude se trouva forcé, dès la naissance de l'Eglise, de deterrer dans l'ancienne Histoire les châtimens exemplaires, dont Dieu avoit puni le crime, afin d'en détourner ses Disciples. Il leur fait voir Sodome & Gomorrhe reduites en cendres: la terre s'ouvre; le soufre & le bitume, qu'elle renfermoit dans ses entrailles, s'allume par le feu des éclairs & des foudres; les palais & les maisons s'embrasent: la fumée étouffe l'un dans son lit dans le moment qu'il s'éveille; le feu suit l'autre par tout où il va; les flâmes l'environnent, & le consomment au milieu de sa course: la mere, qui veut sauver son enfant, le trouve brûlant dans son berceau. Que d'objets effraians! qui peut s'en souvenir sans alarme & sans horreur pour le peché qui les enfante!

Saint Jude ne laisse pas de craindre qu'un exemple si terrible, ne fasse point assez d'impression sur les Chretiens. Une longue suite de siecles aiant passé sur ce châtiment, en affoiblissoit l'idée. Les miracles de la justice vangeresse ne se renouvellent pas tous les jours. On peut se flatter que comme on n'a pas part aux mêmes crimes, on n'en aura point à la peine; comme s'il ne suffisoit pas de pecher pour meriter un suplice infini; c'est pourquoi Saint Jude, entassant exemple sur exemple, fait souvenir les Chretiens du châtiment des Anges, qui ne laisse aucune

aucune exception à la subtilité des hommes. Ces Intelligences pures ont peché dans le ciel; ces Anges ne l'ont fait qu'une seule fois. Ils n'avoient devant les yeux aucun exemple de la vengeance de Dieu, qui en excitant la fraieur, pût les détourner du crime. Ils étoient élevez en dignité, & d'une nature excellente; cependant ni leur nature, ni leur rang, ni leur nombre, ni l'unité du crime ne les a point empêchez d'être precipitez du ciel, & d'être reservez en obscurité dans des liens éternels. Cet exemple est le plus ancien de tous; mais ses effets ne laissent pas d'être sensibles & presens, puis que ces mêmes Anges tombez nous environnent, & nous assiegent comme des lions rugissans, & cherchent qui ils pourront devorer. Ni la lumiere de l'Evangile; ni les graces que Dieu y a repandues par JESUS-CHRIST; ni le nombre & le titre d'enfans de Dieu & de Chretiens; ni les avantages que nous avons sur les Anciens & sur les Prophetes, puis que le plus petit d'entre nous est plus grand qu'eux, ne pourra garentir personne de la mort, & de la condamnation que les Anges ont éprouvée, si, comme eux, on peche contre sa conoissance, & malgré la grace qu'on a reçue. C'est ce que Saint Jude veut nous apprendre, en disant que Dieu a reserve *sous obscurité dans des liens éternels, jusqu'au jugement de la grande journée, les Anges qui*

n'ont point gardé leur origine ; mais ont quitté leur propre domicile.

Mes Freres, il seroit peut-être plus à propos de vous porter à l'obeïssance par l'idée du bonheur infini, & des joies inenarrables qu'on goûte dans le ciel, que par l'exemple des Anges tombez, & souverainement malheureux. En effet on écoute avec plaisir un Predicateur qui ouvre le Paradis; qui place ses auditeurs sur des trônes de gloire, ou leur en donne les assurances. La vuë de l'Enfer est triste; la justice effraie une ame, & la rebute. On profite rarement de ce qu'on écoute avec chagrin & avec impatience: mais il importe peu, si je vous sauve par la fraieur, ou par l'esperance. Il faut prendre des routes differentes pour entrer dans le cœur de l'homme. L'esperance est infiniment plus agreable que la crainte; mais elle ne flatte que trop souvent la corruption du cœur. On s'endort aisément au bruit des promesses. La crainte reveille l'ame endormie; & la fraieur du châtiment, perçant jusqu'au fonds de la conscience, dissipe l'illusion; rend l'obeïssance plus exacte; impose silence à la corruption; & si elle fait crier aux *pecheurs endurcis*, *Vous me persuadez à-peu-près d'être Chretien*, que ne doit-elle pas produire dans des ames déjà converties? Souffrez donc que je detourne aujourd'hui vos yeux des objets doux & consolans, pour les porter

ter sur les jugemens de Dieu, qui font un des mysteres les plus impenetrables de la Religion.

I. Point. Je vous parlerai premierement de la chûte des Anges, *qui n'ont point gardé leur origine ; mais ont quitté leur propre domicile.*

II. Point. Je decouvrirai ensuite la peine qui a suivi leur peché: *Dieu les a reservez sous obscurité dans des liens éternels, jusqu'à la grande journée du Jugement.*

I. Point. Les Anciens ont cru que le peché, dont parle Saint Jude, étoit l'amour des femmes, parce que l'Écriture dit que *les fils de Dieu virent que les filles des hommes étoient belles*; & que brûlant pour elles d'un feu criminel, ils se corrompirent. On assure qu'Enoch a donné la même idée du peché des Anges; & comme ce Patriarche vivoit dans le premier monde, il pouvoit être plus facilement instruit par la Tradition de ce qui s'y étoit passé. D'ailleurs Saint Jude, qui avoit vu son Livre, le cite; & il apuie ce sentiment, puis qu'il compare les Anges aux Sodomites, qui avoient poussé l'impureté jusqu'au dernier excès. Il insinuë même que les habitans de ces villes, qui furent reduites en cendres, n'avoient peché qu'à l'imitation des Anges; & qu'en-

traînez par un si grand exemple, ils s'étoient abandonnez à la corruption & à la debauche, qui les fit perir. Cette difficulté a paru si grande, que quelques Interpretes ont voulu couper le nœud, & ont été tentez d'arracher du Canon des Ecritures la Lettre de Saint Jude, parce qu'ils ne pouvoient comprendre que les Anges, qui sont des Esprits purs, se soient laissé corrompre par l'amour des femmes.

En effet il est impossible qu'un Ecrivain Sacré ait enseigné que les Anges sont corporels. Ils avoient paru sous l'ancienne économie revêtus de la figure des hommes; mais ces aparitions passageres & miraculeuses ne trompoient personne. Les Anges ne revêtoient point des corps pour s'abandonner aux plaisirs de la chair, & les Esprits purs n'en sont point capables. Saint Jude, dont le Saint Esprit conduisoit la main, n'auroit eu garde de provigner dans ses Ecrits une erreur si grossiere, & de la faire passer par son autorité dans l'Eglise Chretienne. Les *filz de Dieu*, qui se corrompirent par le commerce des femmes, étoient des hommes distinguez par leur pieté; & les descendans de Seth, qui formoient un corps d'Eglise, different de la posterité de Cain. Il n'est point besoin de separer ces deux familles par le confluent du Tigre & de l'Euphrate, qui avoit arrosé le Paradis Terrestre; de placer l'une à l'Occident de la riviere,

riviere, pendant que l'autre habitoit l'autre bord; ni de dire que les enfans de Seth aprirent l'art de passer cette riviere pour entrer en commerce avec la posterité de Cain, qu'Adam avoit excommunié, & chassé de ce côté-là, ce sont là des conjectures inutiles, & destituées de preuves; mais les *filz de Dieu* étoient les adorateurs de l'Etre souverain, qui se corrompirent avec les filles des Idolâtres. Le monde, corrompu dès son origine, se separa en deux corps differens, dont les uns, attachez au culte du Dieu souverain, portoient le titre d'enfans du Souverain, & de *Fils de Dieu*, qu'ils adoroient; les autres se plongerent dans l'idolatrie, en rendant des hommages religieux au Soleil & à la Lune, qu'ils regardoient comme des symboles éclatans & sensibles de la Divinité; & ce fut avec les filles de ces hommes idolâtres que les filz de Dieu se corrompirent.

L'autorité d'Enoch, qui attribué ce crime aux Anges, paroît embarrassante; car Tertullien a cité son livre, & n'a pas manqué de s'en prevaloir pour donner de la confusion aux femmes, en leur aprenant que c'étoient les Anges amoureux & tombez qui avoient inventé l'art de se farder. D'ailleurs les Juifs paroissent avoir emprunté de ce livre le formulaire de leur grande excommunication, dont Saint Jude a rapporté ces paroles: *Voici, le Seigneur vient Jude*

avec ses Saints, qui sont par millions pour donner jugement contre vous. Mais il faut remarquer que le livre, qui porte le nom du Patriarche Enoch, est l'Ouvrage d'un Juif qui avoit lu les Fables des Grecs, dont il a fait un mélange avec la Tradition & les Ecrits des Rabbins. Un Auteur, qui parle du combat des Géans, ne peut avoir vécu dans le premier monde, ni suivi des guides sûrs pour l'Histoire ancienne. Saint Jude n'a pas cité un livre, qui ne fut peut-être supposé qu'à la naissance du Christianisme: mais cet Ecrivain Sacré rapporte seulement une parole, ou une sentence qu'Enoch avoit prononcée; & qui s'étoit conservée chez les Juifs par une Tradition ancienne, d'où on l'avoit fait passer dans le formulaire de la grande excommunication.

Il est vrai que Saint Jude dit que les habitans de Sodome & des villes voisines avoient péché *comme ceux-ci*; & ayant parlé de la chute des Anges dans notre Texte, il semble que ce soient les Anges, qui coupables du même crime que les habitans de Sodome, avoient autorisé ce crime par leur exemple. Mais il ne faut pas que cette difficulté nous oblige à digérer des absurditez sensibles. Les Anges avoient quitté leur domicile, & perdu leur innocence avant la chute du premier homme. Cependant c'est de cette revolte des Intelligences celestes que Saint Jude parle. Puis que la
chûte

chûte des Anges a précédé celle de l'homme, on ne peut plus regarder leur impureté comme la source de leur misere. D'ailleurs on peut faire quelque comparaison entre le supplice des Anges tombez, & celui des habitans de Sodome consumez par le feu; mais on n'en peut trouver aucune entre leur péché. Il faut donc dire l'une de ces trois choses, que Saint Jude compare les impuretez de Sodome avec celle des Israélites incredules, qui après être sortis d'Egypte se corrompirent dans le desert; car l'Apôtre aiant parlé de ce crime des Israélites dans le verset qui precede nôtre Texte, il a pu faire entrer les Sodomites en comparaison avec eux, quoique les derniers soient beaucoup plus anciens. Saint Jude entassant divers exemples de la justice, vangeur de Dieu, a pu, sans avoir aucun égard à l'ordre des tems, comparer les habitans de Sodome, punis à cause de leurs impuretez, aux Israélites, qui avoient attiré la malédiction de Dieu sur eux dans le desert pour un semblable péché. En effet l'Apôtre observe si peu l'ordre des tems qu'il entable par les Israélites, continué par les Anges, & finit par les habitans de Sodome: ainsi *ceux là qui ont été punis*, comme Sodome, ne sont point les Anges tombez par amour; mais les Israélites coupables de diverses impuretez dans le desert. D'ailleurs Saint Jude ajoutant que les villes voisines
de

Tout
lisez,
vraiment.

de *Sodome* & de *Gomorrhe* ont été punies, parce qu'elles avoient commis le même crime que *ceux-là*, on pourroit traduire par le changement d'une seule lettre que *celles-là*, & la difficulté s'évanouiroit, puis qu'en effet les villes voisines de *Sodome* & *Gomorrhe* ont eu part au même suplice, parce qu'elles avoient participé au même crime que *ces villes-là*. Enfin il y a des manuscrits, où le terme de *ceux-là*, qui fait toute la difficulté, ne se lit point.

Il n'est pas vraisemblable que l'homme ait eu plus de part que les femmes à la chute des Anges. On a beau relever l'excellence & l'empire de cet homme, placé dans le Paradis Terrestre, qui excita la jalousie des Intelligences celestes; on a beau nous assurer que les Anges, en voyant Adam, qui donnoit le nom à tous les animaux, & commandoit à toutes les creatures, s'écrierent qu'il y avoit deux Principes souverains, l'un dans le ciel, & l'autre sur la terre. C'est avoir des idées fort basses de la félicité qu'on goûte aux pieds du trône de Dieu, que de s'imaginer que les Anges, qui jouissoient de la présence de cet Être infini, devinssent jaloux de l'autorité que l'homme exerçoit sur des bêtes, ou sur des creatures inanimées. Je ne comprends pas même que ces Esprits aient porté l'insolence & la revolte jusqu'à déplacer Dieu, & monter sur son trône. Il est impossible que la présence
glo-

glorieuse de Dieu, qui les éblouissoit, ne les ait retenus dans le devoir. On ne passe pas en un moment dans un si grand excès d'aveuglement & d'extravagance. Voir Dieu; savoir qu'on est sa creature; l'entendre commander au neant; contempler l'ouvrage de ses mains & les effets de sa puissance infinie; imaginer à même tems pouvoir le chasser du ciel; le reduire dans l'obéissance; le soumettre à son pouvoir & sous son joug, c'est le dernier des aveuglemens; & je ne sai comment-on peut l'attribuer à un esprit éclairé, innocent, & qui assistoit continuellement devant l'Être souverainement glorieux.

Il semble que l'homme & la femme se laisserent emporter par le desir d'usurper la Divinité; & si l'homme, inferieur à l'Ange, a pu former de semblables sentimens, pourquoi ne les attribuer pas aux Intelligences plus nobles, plus puissantes, & plus capables de se laisser éblouir par leur propre grandeur?

Je pourrois vous dire que l'homme étoit sur la terre dans un grand éloignement de la Divinité, presque toujours absente, & cachée derriere les creatures qui voiloient sa gloire & sa majesté. Faites vous des idées du Paradis Terrestre si grandes que vous le voudrez; à sa situation naturelle, ajoutez y des compartimens faits de la main d'un Dieu dans le Jardin, parce qu'il est dit que Dieu le
plan-

planta. Admirez l'étendue de ces murailles prétendues, & des ornemens qu'on y ajoute. Dites, si vous voulez, que l'odeur continuelle & douce de ses fleurs; la bonté de ses fruits; ces grandes rivières qui rouloient majestueusement leurs eaux; ces bêtes qui venoient rendre humblement leurs hommages au maître de ce superbe palais, étoient capables d'enchanter & d'enorgueillir l'homme. Il est toujours vrai que Dieu n'y étoit pas; qu'il n'en faisoit pas son domicile, & que la terre, qui n'est que le *marchepied de ses pieds*, n'est point comparable au séjour de la gloire, où la Divinité est toujours présente. D'ailleurs l'homme étoit chargé de matière, & d'un corps qui le rendoit sensible aux objets; & ce fut en effet par là que le péché entra au monde. Il ne voioit Dieu qu'au travers des créatures qui l'environnoient; & quelque éloquent que fût alors le langage des cieux qui annonçoient sa gloire, ils ne laissoient pas de dérober à l'homme la plus noble partie des traits de la Divinité, que les Anges seuls contemploient à face découverte. Je ne vous dirai point encore que l'homme avoit à ses côtés une femme qui le perdit, & que le Démon déjà séduit, méditoit & travailloit à sa ruine. Mais ce Démon, tout imposteur qu'il étoit, n'osa promettre à l'homme la *Divinité*. Il promit à la femme l'immortalité, & une *connoissance du bien & du mal* qui la

ren-

rendroit semblable à Dieu; mais il ne parla point d'escalader les cieux, & de ravir à la Divinité, qui y reside, sa couronne, son empire, & sa gloire. Il n'est donc pas vraisemblable qu'il se soit laissé séduire par des pensées, d'autant plus extravagantes pour lui, qu'il voioit Dieu de plus près, & qu'aucun nuage ne pouvoit lui cacher l'étendue de son pouvoir.

Quel fut donc le péché de ces Anges tombez! On conoit aisément la nature & les suites d'une maladie mortelle; mais le Médecin le plus habile ne peut remarquer la première goûte d'humeur maligne, qui a causé le mal, & conduit le malade à la mort. On ne découvre pas la première exhalaison qui sort de la terre; qui s'élevant plus haut, y forme ces nuages, ces foudres, & les tempêtes, dont les effets sont si funestes. Nous voions le mal; nous conoifsons la chute de l'homme & des Anges. Une triste expérience nous apprend qu'ils ont perdu l'innocence & le bonheur qui y étoit attaché. Mais comment découvrir ce premier nuage, qui a obscurci des entendemens purs? Et comment démêler ce premier mouvement qui s'est formé dans une âme parfaitement sainte pour la souiller? Ne laissons pas d'y faire nos efforts.

Les Anges ont pu se laisser éblouir par leur propre grandeur & par la gloire, dont ils jouissoient. Ils ont cru pouvoir vivre dans

dans

dans l'indépendance de celui qui les avoit créés, & avoir assez de puissance pour n'être plus soumis aux ordres de leur Souverain. Il étoit impossible de le détrôner; mais on pouvoit se dégager de son empire, & jouir d'une autorité presque égale à la sienne. La qualité de Chef des Anges, qui aprochoit le Prince des Diables plus proche de Dieu, pouvoit lui inspirer cet orgueil qui s'est formé par differens degrez.

Premièrement, cet Ange, qui assistoit devant Dieu, devoit avoir une attention continuelle à la gloire & à la volonté de son Maître. J'avouë qu'il est difficile de concevoir comment cette attention fut suspendue. Puis que Dieu, dont les perfections & la gloire sont infinies, étoit toujours present; un si grand objet devoit engloutir toutes les pensées des Anges, comme il attachera pendant l'éternité toutes celles des ames beatifiées. Cependant il n'est pas impossible que l'Ange ait détourné sa vuë, ou plutôt sa meditation de Dieu pour la porter sur lui-même. Vous connoissez ces regards de complaisance qu'on jette si souvent sur soi-même, lors qu'on est dans la prospérité, ou qu'on se distingue du reste des hommes par des vertus éclatantes. Vous connoissez ces mouvemens d'amour pour soi-même, & de confiance interieure & secrete en ses propres forces: mais vous ignorez comment ces mouvemens se forment; ils naissent sans

y penser, & lors même qu'on n'y pense pas; ils sont formés avant qu'on ait eu le tems de les repousser & de les combattre. Je ne mets pas en égalité les Anges innocens avec les hommes pecheurs; mais il suffit que ces Anges, étant créés parfaitement libres, aient pu sentir de semblables mouvemens pour comprendre qu'ils les ont sentis. Leur propre grandeur étoit une espece de tentation, ou de motif, qui les engageoit à porter les yeux sur eux-mêmes avec admiration, & même avec confiance; & l'orgueil, qui enfante ces sortes de mouvemens, est si desagréable à Dieu, qu'il n'est pas étonnant que Dieu l'ait puni.

Secondement, l'Ange devoit vivre dans une dépendance absolue de son Createur. Dès le moment qu'il commença à se regarder lui-même avec cette complaisance criminelle, que produit l'idée de sa propre grandeur? Il crut vivre indépendant, & n'être plus soumis aux loix du Dieu qui l'avoit formé. Le seul défaut d'admiration suffisoit à Dieu pour chasser du Paradis cet ingrat, qui n'avoit été produit que pour le louer. Mais lors qu'à l'orgueil il ajouta la revolte & l'amour de l'indépendance, comment souffrir à ses côtés un Esprit rebelle, & laisser auprès de son trône ceux qui vouloient en saper les fondemens, en donnant une atteinte si cruelle à son pouvoir. C'étoit avouër sa foiblesse, que de laisser les Anges dans l'in-

dependance; ou jaloux de leur propre grandeur preferablement à la sienne, ils formoient une revolte. C'étoit ternir sa sainteté, que de laisser le crime impuni dans le ciel, où rien de souillé ne peut avoir entrée, ni retraite.

Ajoutons une troisième reflexion. C'est que les devoirs deviennent souverainement delicats, à proportion de la facilité qu'on a de les remplir. Le moindre défaut devient important & dangereux, à proportion qu'on a les secours nécessaires, & des motifs pressans de l'éviter. L'homme dans l'état d'innocence, & l'Ange dans le ciel, étoient infiniment plus coupables & plus dignes de la peine qu'ils ont soufferte pour une faute, que celui qui naît dans l'impuissance de s'en garantir. Ne nous étonnons donc pas de ce qu'un regard de complaisance & un acte d'amour propre, qui paroissent si legers, aient été un commencement de chute, & d'une corruption affreuse. Nous n'affoiblissions point le peché des Demons; à Dieu ne plaise. La plus petite distraction étoit un crime. Une suspension d'amour & de respect; un défaut d'attention aux grandeurs de Dieu, étoit une violation des devoirs essentiels dans le séjour de la gloire. Cette premiere étincelle, presque insensible, alluma le feu. En s'admirant soi-même, on voulut être independant de la Divinité. C'étoit s'égal

à elle, & s'approprier une partie de l'empire; & ce crime meritoit d'être puni sous l'obscurité dans des liens éternels, jusqu'au grand jour du jugement.

La plupart des hommes s'imaginent que la peine n'est attachée qu'aux grands crimes. Ils se persuadent que les autres ne meritent pas que Dieu se remuë; qu'il s'arme contre le coupable, & qu'il déploie ses châtimens. De là naissent leurs plaintes & leurs murmures contre la Providence, qui a puni une femme pour avoir mangé d'un fruit. De là naissent ces idées, que les Anges doivent avoir conjuré de monter sur le trône de Dieu, puis qu'il les a precipitez dans les Enfers pour y souffrir pendant des siècles éternels. En comparant la peine avec le crime, & jugeant de la faute par le suplice, on decide qu'elle doit être horrible. L'interêt a dicté cette decision. On ne veut pas regarder avec horreur le peché qu'on aime, & qu'on commet souvent; on ne se croit pas capable d'un grand crime: ainsi on n'attache la peine qu'aux attentats contre la Divinité. Non seulement on écarte les craintes & les fraieurs que cause l'idée d'un suplice qu'on a merité, mais on se regarde avec complaisance comme un objet moins indigne de Dieu. Cependant il n'y a point de peché qui ne merite la mort, & son énormité & sa peine redoublent à proportion des graces que Dieu ac-

corde. Apprenez, Chrétiens, à ne confondre point la miséricorde, qui a pitié des pécheurs; qui les tolère, & qui les sauve, avec la justice, qui pèse le crime dans toutes ses circonstances, & qui le punit avec rigueur. Apprenez à ne confondre point l'état de l'innocence parfaite avec celui du péché. Notre impuissance, notre fragilité émeut les compassions de Dieu; mais l'innocence perdue arme la justice, & la rend d'autant plus sévère, que la conservation d'un si précieux dépôt étoit facile. Enfin il suffit que la désobéissance outrage une Majesté infinie pour mériter la mort. Oublier son Créateur; ternir par un mouvement d'ingratitude tant de bienfaits qu'on en avoit reçus; s'enorgueillir de la gloire qu'il a communiquée; oublier qu'obéir à Dieu, c'est régner; s'aimer préférablement à lui; chercher l'indépendance d'un Être si juste & si parfait; c'étoit un crime, que dis-je, c'étoit un amas de crimes, qui méritoient la condamnation que Dieu prononça contre les Anges.

Ce n'est là qu'une partie de la difficulté, car le Philosophe, le prophane, & l'impie insultent Dieu sur ce qu'il n'a pas prévu la chute de ses domestiques; ou que l'ayant prévu, il ne les en a pas garentis. Sa bonté ne devoit pas les avoir créés pour les rendre éternellement misérables; sa sainteté étoit intéressée à prévenir un crime qui la

ternit

ternit dans son origine, & dans toutes ses suites: sa Providence étoit obligée de veiller sur toutes les occasions du péché pour l'empêcher, & sa puissance infinie devoit agir incessamment pour écarter les tentations & les pensées, qui pouvoient enfanter un malheur si terrible. On a beau dire que l'Ange devoit être libre, parce qu'autrement il n'auroit eu ni vice, ni vertu. Cela ne satisfait personne; car il n'y avoit point de récompense à espérer pour eux, puis qu'ils étoient déjà souverainement heureux. En effet les Anges persévérans, ont-ils mérité par leur obéissance quelque degré de bonheur qu'ils n'avoient pas auparavant? Sont-ils plus saints aujourd'hui? Cependant ils n'ont plus la liberté de pécher, & quand même cette liberté, tant vantée, auroit relevé leur gloire par le bon usage qu'ils en auroient fait, cet avantage pouvoit-il être compensé par le peril qu'ils couroient de se perdre éternellement? Enfin Dieu, qui prevoit non seulement le peril, mais ses suites, devoit-il confier aux Anges un présent si funeste; une épée, dont ils devoient se percer, & un bien qui devoit se changer en poison, & leur causer des tourmens éternels?

Cette difficulté a fait plier la raison humaine. On voltige autour de l'abîme, & on n'ose y entrer. Chacun fait valoir son système, comme s'il étoit évident, & de-

B 3

chargé

chargé des difficultez qu'on reproche aux autres, parce qu'on ne les sent pas, ou plutôt parce qu'on ne veut pas les sentir. Après avoir renversé l'édifice de son voisin, on se contente de se promener fierement sur ses mafures, & d'en élever un autre de carton, ou de plâtre, qui éblouit par une aparence trompeuse. On triomphe, lors qu'on rend ses ennemis odieux par des conséquences qu'ils desavouent; on enfle ces conséquences; on les revêt de tout ce que l'art peut fournir de plus effraiant; on n'épargne pas les blasphêmes & les termes les plus outrageans contre Dieu, pourvu qu'on puisse les mettre sur le compte de ceux qu'on combat. Est-ce ainsi qu'on cherche la verité? Peut-on se flatter de bonne foi qu'il ne reste point de difficulté sur une matiere impenetrable? Entre les hommes chacun a ses defauts; heureux celui qui en a le moins, & qui approche le plus près de la perfection! Chaque système a aussi ses difficultez. Le meilleur est le moins imparfait. Il faut même avouër qu'il y a des choses impenetrables dans la conduite de Dieu, dont les secrets nous sont cachez. On est forcé à revenir à cet aveu après beaucoup de detours; & ne vaut-il pas mieux reconoitre d'abord sa foiblesse? La Nature a ses mysteres, qui font la croix des Philosophes, & qui les ont exercez inutilement depuis plus de quatre mille ans. Pourquoi veut-on que

la

la Religion, fort élevée au dessus de la Nature, n'ait pas ses secrets, & que Dieu, dont la sagesse est infiniment plus étendue que celle de l'homme, n'ait pas des raisons de sa conduite, qu'on ne peut developper jusqu'à ce qu'il les ait revelées? On se trompe à tous momens, lors qu'on veut percer dans le cabinet des Rois, pour y decouvrir les motifs des guerres qu'ils entreprennent, ou des actions qu'ils produisent. Les Anecdotes des Princes font sentir la vanité de nos conjectures: peut-être même que les Auteurs de ces Histoires secretes, ne penetrant pas jusqu'au cœur, s'égarent aussi souvent que nous. Cependant nous voulons developper les desseins secrets de Dieu; ses vuës éternelles; ses motifs cachez, & en parler avec la même certitude que si nous avions monté au ciel, & que si nous fussions les *Conseillers du Dieu fort.*

Cependant la Religion Chretienne doit être dechargée de cette difficulté, parce qu'elle ne lui est pas particuliere; mais commune à toutes les Sectes.

I. L'impie, qui conteste avec plus de chaleur sur la conduite de Dieu, lequel a permis le peché & la chute des Anges & des hommes, est obligé de la lever, puis qu'il s'agit d'un événement certain, & que la misere des hommes est trop sensible pour la contester. Dire que le vice n'est pas la cause des maux, c'est dementir une verité

B 4.

évi-

évidente. Nier l'existence d'un Dieu, parce que celui que nous adorons, n'est pas souverainement parfait, c'est avouer que l'homme & les Anges sont les auteurs de leur être. Ils se sont produits eux-mêmes ; mais comment ne sont-ils pas faits parfaitement heureux ? Ils pouvoient, en se donnant l'être & la vie, s'approprier toutes les qualitez nécessaires pour écarter tous les maux physiques & moraux : en un mot, ils étoient obligés de faire pour eux, ce qu'on veut que Dieu ait fait pour les Anges & pour nous. Attribuer la production des hommes & des Anges à une cause aveugle, qui n'a pu ni prévoir, ni régler les événemens, c'est faire du hazard une Divinité toute-puissante, & se jeter dans la dernière absurdité, plutôt que d'avouer qu'on ne conoît pas toute l'étendue de la sagesse de Dieu.

II. L'Heretique a recours à deux Principes égaux, dont l'un, souverainement bon, & placé dans le ciel, verse de là les biens à pleines mains, & laisse dans une parfaite indolence commettre tous les maux qui arrivent, parce qu'il ne peut les empêcher. On met dans les enfers & dans le monde une autre espece de Dieu ; un second Principe *mauvais*, qui seduit les âmes par le moien des corps ; qui travaille continuellement à leur perte, & qui réussit souvent. Les Chrétiens n'ont que trop souvent donné dans cette fausse idée, quoi qu'ils ne
l'a-

l'avouent pas. En effet combien de gens font du Demon une Divinité ? Il est présent par tout ; il se diversifie en mille figures pour attaquer & pour combattre avec plus de succès. Ce Demon, non content de s'armer des objets étrangers, entre dans le cœur, & y fait naître des desirs & des pensées criminelles. Soit qu'on veuille jeter la terreur dans les esprits foibles ; soit qu'on aime à se charger de ses crimes sur un principe étranger, c'est le Diable qui fait tout en certains lieux & dans certaines Religions. Laissons ces Chrétiens relever implicitement le Manichéisme terrassé depuis long tems. Mais c'est la dernière de toutes les absurditez que de reconoître deux Dieux égaux. Vous ôtez Dieu du monde dès le moment que vous lui donnez un rival independant, égal, qui fait autant de maux, que l'autre repand de biens dans le Paradis & sur la terre.

III. On soutient que le *mal* est venu de ce que Dieu étoit obligé de créer les Anges & les hommes parfaitement libres, parce que la liberté fait le comble de la perfection. Sans elle, il n'y a ni Religion, ni vertu, ni vices, ni peine, ni recompense. C'est là le souverain degré d'excellence des creatures intelligentes. Dieu ne pouvoit donc le refuser aux Anges ; & c'est un malheur qu'ils aient abusé d'un don si précieux & si nécessaire.

Mais on a beau louer cette liberté perdue,

duë, & en conserver quelques restes à l'homme, pour le mettre en état d'obtenir des recompenses, ou de meriter des peines. Si cette idée avoit suffi pour lever les difficultés qui naissent de l'*origine du mal*, les Philosophes Paiens n'y en auroient trouvé aucune; car ils donnoient à l'homme tombé, aussi bien qu'à l'homme innocent, une liberté, qui n'étoit genée par aucune idée de grace: cependant ils ont plié sous le fardeau comme les Theologiens. Ils croioient que l'homme pecheur avoit les forces & les moiens nécessaires pour se relever, & qu'il ne tenoit qu'à lui d'en profiter, en s'attachant à l'étude de la vertu. Cela paroît adoucir la difficulté; mais il ne l'aneantit pas. D'ailleurs il est toujours également incontestable, que Dieu, qui prevoioit l'abus qu'on feroit de la liberté, & les malheureuses suites que cet abus auroit pour les hommes & les Anges, devoit les prevenir, & les créer dans un autre état. Cette liberté est le bien qui nous fait perir. C'étoit un mers assez bon; mais il pouvoit se changer en poison mortel. C'étoit une épée d'un prix inestimable, si vous le voulez; mais l'Ange & l'homme pouvoient s'en percer. Dieu le savoit; la chose étoit indubitable pour lui qui l'avoit prévue; l'évenement a repondu à sa prevision qui ne pouvoit être trompée; l'Ange a péri avec ses associez; l'homme, en se portant l'épée dans le sein, a égorgé avec lui toute sa

poste-

posterité. Vantez nous, tant que vous voudrez, cette liberté nécessaire aux creatures intelligentes, je le soutiens toujours, il auroit été avantageux que Dieu ne la leur eût point donnée. Les Anges souffrent des supplices éternels, parce qu'ils l'ont eue. Ils seroient éternellement heureux & innocens, s'ils ne l'avoient jamais possédée. Regardez-vous, comme avantageux, un moien qui les a perdus sans retour? Ces hommes & ces Anges n'auroient-ils pas été plus parfaits & plus heureux, si Dieu les avoit créés dans le même état que JESUS-CHRIST, qui revêtu de l'humanité ne pouvoit pecher? car *il a été tenté en toutes choses comme nous, excepté le peché*. Les Saints glorifient dans le ciel; les Anges affermis, qui ne peuvent plus pecher, sont plus heureux & plus parfaits que l'homme dans l'état d'innocence. Si c'est là un état de recompense, il faut avouër qu'il est plus parfait que celui de la liberté, & qui empêchoit Dieu de placer d'abord les Anges & les hommes dans cet état, où toujours saints, toujours obeissans, ils n'auroient jamais terni la gloire de son ouvrage, ni enfanté par le crime tous les pechez & les maux qu'on commet, qu'on a sentis, & qu'on sentira pendant l'éternité. Trouvez-vous que ce Prince, qui vit sans gardes, sans citadelles, sans precaution, se reposant sur la bonne disposition de ses sujets qui peuvent à tous

mo-

momens se revolter, ou qui dans une revolte l'ont déjà détrôné, & réduit à l'extrémité la plus dure, soit plus heureux que ce Roi qui a des châteaux imprenables sur la frontière & dans le cœur de ses Etats, & qui ne marche qu'accompagné de gardes exacts & fideles, qui empêchent la conjuration des sujets, & les desseins de l'ennemi? Ce dernier, qui conserve son trône & sa couronne; qui ne peut être chassé par les precautions que son pere a prises long tems auparavant, n'est-il pas plus heureux que son voisin qu'il voit ramper sans retour dans la bassesse & dans la misere, parce qu'il s'est confié à sa vertu & à la bonne disposition de ses sujets? L'idée de liberté, que nos peres & les Anges ont possédée pendant quelques momens, ne suffit donc point pour nous consoler de la disgrâce que nous effuions, ni pour disculper une Divinité qui pouvoit aisément prevenir ce malheur après l'avoir prévu.

Dire que la Divinité ne prevoioit pas cet événement, ou que l'ayant prévu, elle ne vouloit pas l'empêcher, de peur de choquer la liberté de l'homme, & de violer ses loix generales, c'est tomber dans des difficultez accablantes pour se soulager d'une qui l'étoit beaucoup moins. Oter à Dieu la prescience des événemens, c'est lui ôter la plus belle de ses perfections, cette connoissance qui lui rend presens tous les ob-
jets

jets passez, futurs, cachez, ou publics, qui dependent de la volonté des hommes, ou de la sienne. Donner à Dieu une delicatesse qui l'empêche de rendre l'Ange parfaitement saint & parfaitement heureux, c'est se faire une idole de la liberté, & retomber dans l'abîme, d'où on veut sortir; car on demandera toujours, s'il ne valoit pas mieux que l'Ange ait été créé ferme & immuable dans le bien, que de pouvoir devenir pecheur & miserable, comme il l'est devenu. Dieu auroit rendu les Anges éternellement heureux, s'il les avoit créés immuables; ou bien que pour les faire perseverer, il leur eût accordé ces graces *extraordinaires*, qu'il déploie *avec efficace* dans les Saints Pauls & dans les Elus, qu'il a convertis heureusement.

IV. On ne laisse pas de former de nouvelles difficultez contre cette immutabilité de la creature; parce que si les Anges & les hommes avoient perseveré dans l'innocence, la plupart des perfections de la Divinité seroient demeurées dans l'inaction, ou inconnues. Sa Providence, qui se rend admirable par tant d'événemens & de revolutions que le peché produit, n'auroit presque point agi. Sa justice, qui en punissant le crime, fait voir la haine inexorable de Dieu pour lui. Sa puissance, qui paroît avec éclat dans l'abaissement total des *Principautez* rebelles; cette sagesse infinie, qui ne s'est jamais
signa-

signalée, comme dans l'Incarnation du Fils & la redemption des hommes. Enfin cette misericorde, qui pardonne le peché ; qui ouvre le ciel aux coupables penitens, & qui leur a fourni une victime suffisante pour l'expiation de tous leurs pechez, *se voient comme à l'œil* depuis le peché de l'homme, au lieu que toutes ces perfections, destituées de tant d'actes singuliers, & renfermées dans le sein du Pere, n'auroient excité ni l'admiration, ni la reconnoissance des hommes sauvez & des Anges perseverans. Il est vrai que cela ne regarde que Dieu & sa gloire ; mais si l'homme ne s'intéresse pas autant qu'il doit à la gloire de son Dieu, le souverain Etre doit soutenir ses interêts independemment de l'amour que l'homme a pour soi-même.

V. Ce Principe est incontestable. Il dependoit de Dieu de créer les Anges libres, ou bien de les mettre dans une heureuse impuissance de pecher. Si nous favions à fonds les raisons qu'il a eues de preferer le premier état au dernier, il seroit permis à l'homme de les peser & de prononcer son jugement. Mais pouvons-nous deviner tous les motifs & les raisons secretes de Dieu ? Pouvons-nous décider si les degrez de gloire, qu'il tire de sa justice & de sa misericorde pour les pecheurs, compensent les maux qui naissent du peché ? Si Dieu nous avoit developé ses pen-

pensées par la revelation, on pourroit entrevoir s'il a eu une raison solide ; mais pendant qu'il les cache & qu'il les renferme dans son sein, nous lui devons le respect de croire que le parti qu'il a suivi, est le meilleur & le plus raisonnable.

VI. D'ailleurs n'outrons point la bonté de Dieu, & n'ôtons point à l'Être souverain la liberté d'agir, ou de n'agir pas. C'est là le sophisme qui grossit la difficulté. On s' imagine que la bonté de Dieu est, pour ainsi dire, liée à la creature ; qu'elle doit se deployer dans toute son étendue, & repandre à pleines mains ses tresors sur l'homme & sur les Anges, pour les rendre souverainement heureux. Par un sophisme semblable, je prouverai qu'il est impossible que Dieu ait sauvé aucun homme depuis le peché ; car en poussant les droits & les actes de la justice dans toute la rigueur, il est impossible qu'il y ait eu en Dieu aucun acte de grace qui ait reprimé une justice infinie. En effet cette justice infinie doit punir le crime, & poursuivre le coupable par tout où il se trouve. Le Magistrat, qui accorde une grace, ne le peut faire sans donner atteinte aux loix qu'il a faites, & qui doivent être la regle de sa conduite. Il n'y a point de criminel qui la merite. Les incidens qui rendent un crime plus tolerable que l'autre, marquent la foiblesse de l'homme, qui n'a pu prévoir cette combinaison de circon-

circonstances favorables, & qui a ordonné une peine generale. On ne peut attribuer à Dieu cette imperfection. Le crime le plus léger merite une peine infinie. Les loix contre le peché sont éternelles & inviolables. Quand il n'y auroit que celle que Dieu avoit prononcée au premier homme : *Tu mourras de mort* ; elle ne pourroit être foulée aux pieds. La justice est la dépositaire, ou l'exécutrice de ses loix. Une justice rigoureuse ; une justice infinie, qui regarde toujours le crime avec horreur, ne peut, & ne doit point se relâcher en faveur du coupable. Elle impose silence à la bonté qui peut exercer ailleurs son empire & ses droits. Ainsi Dieu a dû, en suivant toutes les rigueurs de sa justice, damner & perdre tout l'Univers, sans avoir aucun retour de miséricorde efficace pour ceux qui l'ont composé, qui le composent, ou qui le composeront dans toute la suite des siècles.

En suivant la même idée, Dieu a dû créer des mondes par millions, & de toute éternité, parce que la Toute-puissance doit être toujours dans l'action, & déployer toutes ses forces pour se donner plus d'éclat. Remarquons donc 1. que les perfections de Dieu sont alliées l'une à l'autre. Elles forment un concert, dont dépend l'harmonie des cieux & de la terre. Il ne faut pas faire agir l'une dans toute son étendue, indépendamment des autres qui ont quelque relation

avec

avec elle. La bonté de Dieu doit être réglée par sa sagesse & par les intérêts de sa gloire. 2. Il faut laisser à Dieu la liberté d'agir, ou de n'agir pas, & de produire un certain nombre d'actions, ou de degrez ; car si vous ôtez à Dieu cette liberté, vous détruisez l'Être souverain. 3. Enfin, en laissant à Dieu cette liberté, on suppose fausement que Dieu n'a créé les Anges & les hommes que pour exercer sa bonté sur eux ; car Dieu peut avoir eu d'autres motifs. Il faut combiner ces motifs les uns avec les autres, voir si sa gloire ne l'a point déterminé, aussi bien que l'exercice de sa puissance & de sa justice ; & c'est ce que l'homme ne peut faire, parce qu'il ne conoit pas toutes les vuës de Dieu. Il est l'Être parfait : ainsi ses vuës peuvent être infiniment plus étendues & différentes des nôtres.

II. Point. La difficulté & l'importance de la matiere nous ont entraînez au delà des justes bornes de notre premiere Partie. Abregeons la seconde, en nous contentant de faire de courtes reflexions sur la peine que le peché des Anges a meritée : *Ils sont renfermez sous obscurité dans des liens éternels, jusqu'au jugement de la grande journée.*

Premierement, ces Anges, souverainement heureux, ont quitté leur domicile : & où sont-ils allez ? dans les abîmes affreux, que la justice divine avoit creusés pour les enfermer & les punir éternellement. Ce

Tome II.

C

n'est

n'est pas le changement de lieu qui fait leur plus grand suplice; mais en quittant le ciel, on se separe de Dieu; on le perd pour jamais. Le prophane ne peut s'imaginer que l'éloignement de Dieu soit un mal. De toutes les pertes qu'il peut faire, c'est la plus legere & la plus indifferente pour lui, parce qu'il ne conçoit pas que Dieu soit la source du bonheur; & même il ne conoit pas cette felicité spirituelle qu'on goûte par la vue de Dieu, & par l'union étroite qu'on a avec lui. L'expérience le convaincra trop tard de l'une & de l'autre de ces veritez. Les Anges dans le ciel jouissoient de la presence & de la gloire de Dieu. Il ne manquoit rien à leur felicité pendant qu'il les aimoit; *qu'il étoit tout en eux, & qu'ils étoient tout en lui*; mais en les éloignant de sa presence, il devient un Dieu vangeur, punissant, inexorable, qui ne leur fait sentir que les traits de sa justice, & de sa colere la plus redoutable. Quel changement d'état aussi bien que de domicile! Sortir du ciel pour être precipité dans *l'étang ardent de feu & de souffre*; avoir joui de Dieu; s'en éloigner; le perdre, & ne recevoir de lui que des marques d'indignation, & d'une vengeance qui ne s'éteindra jamais; que ce sort est triste!

II. Saint Jude assure qu'après avoir été precipitez de leur domicile, ils sont *sous obscurité dans des liens éternels*. Ces paroles

les ont fait croire aux Critiques que l'Apôtre avoit copié le Livre d'Enoch, où l'on trouve quelque chose de semblable. Mais il suffit de remarquer que l'imposteur, qui a pris le nom du Patriarche Enoch, est allé beaucoup au delà de la verité que Saint Jude enseigne; car il parle des rochers & des pierres, sous lesquelles les Géans avoient été écrasés par les faux Dieux du Paganisme: ainsi il est aparent que l'Auteur de ce Livre vivoit en Egypte, où il avoit transcrit quelques endroits de Philon Juif, lequel a débité le conte des Anges amoureux des filles des hommes, & qu'il avoit emprunté des Poètes Grecs la punition de ce crime, en cousant deux fables l'une à l'autre. D'ailleurs, comme les joies du Paradis sont souvent représentées sous l'image sensible de trônes, de couronnes, de palmes, & de *taille-bou blanc*, sur lequel il y aura un nouveau nom écrit, il n'est pas étonnant que les mêmes Ecrivains Sacrez aient représenté les peines de l'Enfer sous l'idée d'une fumée épaisse, d'obscurité, de tenebres, de feu consumant, & qui ne s'éteindra jamais. Saint Jude, en imitant ce style, a precipité les Anges dans une obscurité profonde, & les a chargés de liens éternels.

III. Ce n'est pas là la plus grande difficulté; car bien loin que les Anges rebelles soient enchainés, Job les fait voir dans le ciel auprès du trône de Dieu, après avoir

couru toute la terre ; & c'est là que tenant leur rang entre les *filz du Souverain*, ils calomnient la vertu des Saints. Saint Paul confirme cette pensée, en leur donnant l'air & le monde pour siege de leur empire, où ils courent comme des lions rugissans, & cherchans la proie ; & puis qu'on les appelle souvent les *puissances du siecle*, comment peut-on les regarder comme autant d'esclaves enchaînez & renfermez dans une sombre obscurité ? Saint Jude insinuë qu'ils sont enchaînez jusqu'au jugement de la grande journée ; mais Saint Paul continuë leur empire jusqu'à ce jour-là.

IV. Il faut avouër que le malheur des Demons n'est pas encore consommé ; & qu'il leur reste quelque consolation dans les travaux qu'ils essuient, pour augmenter le nombre de leurs complices & des malheureux. Cependant il ne faut pas outrer leur autorité, comme on fait souvent. L'entretien du Demon avec Dieu dans le Paradis, que Job a raporté, ne doit pas être pris à la lettre. Cet Arabe s'est fervi d'un style figuré, fort ordinaire à sa Nation. Les Juifs placent encore aujourd'hui les Demons à la gauche du trône de Dieu, pendant que les bons Anges tiennent la droite. Mais on veut seulement nous apprendre par là deux veritez : l'une, que le Demon ne peut agir sur la terre & contre les Saints que sous les ordres de Dieu, qui les tient, comme des

lions, à l'attache ; & cela paroît par l'exemple de Job : la seconde verité, que nous devons croire, est que le Demon fait tous ses efforts pour ternir la vertu des Fideles, & pour les noircir devant Dieu. Mais osoit-il porter jusques dans le Paradis ses accusations ? Esperoit-il seduire, ou éblouir le Juge de la terre ? Et Dieu permettroit-il cette insolence ? ou entreroit-il en dialogue avec lui ? comme Job le represente. C'est une figure ordinaire dans le style des Orientaux, qui est très-different du nôtre.

Les Demons, chassés du ciel, ont encore quelque pouvoir sur la terre ; & ce nombre de demoniaques, qui furent gueris par JESUS-CHRIST, ne permet pas de douter qu'ils n'exercent souvent leur autorité. Le monde est le theatre, où ils agissent, & où ils travaillent à la seduction des ames. Ils font encore indirectement la guerre à Dieu, en la faisant à l'homme ; mais ils ne laissent pas de souffrir cruellement, & d'être precipitez dans les cachots, d'où ils ne sortent, que lors que Dieu le permet ; & un jour pleinement vaincus & domptez, il ne leur restera plus aucune ombre de consolation.

V. Origene croioit que ces Anges seroient retablis dans leur domicile, après avoir été enfermez sous l'obscurité pendant un certain nombre de siecles ; & Saint Jude n'autorise-t-il point la pensée de ce Pere,

Aidons.

en bornant leur supplice au jugement de la grande journée? Au contraire Saint Jude lie les Demons de liens éternels; & comment ces chaînes seroient-elles éternelles, si Dieu les brisoit au jour du Jugement? Les Paiens se sont eux-mêmes servis de ce terme pour promettre aux Heros l'immortalité, & une gloire qui ne devoit jamais finir. Il ne faut donc pas disputer sur la signification de ce terme, dont les Idolâtres se sont servis, pour marquer l'éternité; & si l'Apôtre indique le jour du Jugement, ce n'est pas qu'alors la prison, où les Demons sont enfermez, doive s'ouvrir, afin de jouir de leur première liberté: mais au contraire ces restes d'empire & d'autorité, que Dieu a laissez au Demon, finiront; & leur misere, devenant alors plus affreuse, formera un nouveau periode de tourmens & de souffrances. Dans ce grand jour, auquel la honte des ames & la lie de nos actions sera revelée; les artifices secrets; la malice & la haine implacable des Demons contre les hommes & contre Dieu, paroîtra dans toute sa noirceur. Ils verront dans ce grand jour triompher le Messie qu'ils ont fait crucifier. Ils croioient achever la perte du genre humain par sa mort; & c'est cette mort qui a achevé leur defaite. Quelle honte pour eux de voir le Fils venant sur les nuës, comme leur Juge & leur Roi, pour les convaincre, & rendre leur peine plus parfaite! Ils verront ces Elus, qu'ils ont mepri-

meprifez & tourmentez, montans dans la gloire, & suivans l'Agneau par tout où il ira. Ils verront de loin la gloire excellemment excellente. Quelle consternation! quels remords causera le souvenir de cette felicité qu'ils ont possedée, & qu'ils ont perduë volontairement! Enfin ils seront condamnez publiquement à la face des hommes. Les hommes mêmes les jugeront; *car nous jugerons les Anges.* Ils rentreront dans ces abîmes obscurs pour y souffrir éternellement sans consolation & sans esperance.

VI. Quels seront leurs tourmens? Les ames insultées & tourmentées par ces Anges rebelles, comme par autant de bourreaux, en souffriront cruellement. Mais qui tourmentera les Demons, puis que les chaînes, ni les feux, dont on parle si souvent, ne peuvent incommoder des esprits purs? On n'a pas besoin de Demons pour faire de cette obscurité impenetrable un lieu de supplice. Il suffit que ces Anges aient peché pour être souverainement malheureux. Le souvenir & les remords du crime, qui ne s'apaiseront jamais, suffisent pour causer à l'ame des douleurs qui lui feront crier: *Ma peine est plus grande que je ne puis la porter.* Ne vous flattez pas, pecheurs; vos pechez seront vos principaux bourreaux. Comme vous ne serez pas alors les maîtres d'en écarter, ou d'en affoiblir l'idée; mais que vous les verrez dans toute leur laideur, vous souffri-

souffrirez une agitation & une peine que rien ne pourra calmer. Tel sera le sort des Demons; leur crime subsistera éternellement. Il sera aussi présent & aussi vif après des millions de siècles, que s'il venoit d'être commis. Cet objet douloureux aura toujours la même activité pour les tourmenter, sans laisser entre-voir un moment de relâche, ou d'adoucissement. On ne sentira jamais naître un rayon d'esperance, ou de consolation; le desespoir sera toujours également mordant. Quel sort! Le péché des Anges n'a duré qu'un instant, & la peine en est éternelle. Ce n'étoit qu'un desir; ce n'étoit qu'une pensée. Je ne sai s'ils ont jamais goûté le moindre des plaisirs que le péché promet. Cependant ils souffrent éternellement: *Leurs liens sont éternels, & Dieu ne fera jamais reluire leurs tenebres.*

Faut-il, Mes Freres, que j'ouvre presentement le sein d'Abraham; le Paradis; l'Enfer, ou la terre pour en faire sortir quelqu'un des morts, qui vous apprenne le triste état des pecheurs dans l'autre vie. Ne le croiez pas, si vous voulez, pecheurs aveuglez par la seduction du Demon & de la chair. Mais s'il y a un Jugement, un Enfer, de l'obscurité, & des liens éternels, en serez-vous quittes devant Dieu, pour dire, Je ne le croiois pas? Votre entêtement, qui va jusqu'au prodige, puis qu'il subsiste après une revelation si claire, & les sensimens de
la

la nature qui redoute l'Enfer. Cet aveuglement, que vous appelez grandeur d'ame & force d'esprit, suffira-t-il pour vous soutenir contre un Dieu qui jugera; qui prononcera la condamnation, & enverra les Incrédulés *pieds & poings liez dans ces lieux, où il y a pleur & grincement de dents,* pour des siècles éternels? Avons-nous besoin de tirer de l'Enfer les morts, puis que nous avons dans nos consciences un témoin vivant qui nous parle d'Enfer & de Paradis? Elle fait craindre l'un, & esperer l'autre. Heureux! si nous écoutions ses avertissemens secrets & certains, au lieu d'appeler à nôtre secours des Predicateurs étrangers, que nous ne croirons pas plus que ceux qui nous sont connus. Au fonds les maîtres de l'Enfer; ces legions de Demons, qui sont comme autant de Predicateurs qui vous assiegent; qui vous environnent, & qui, lors même qu'ils travaillent à vous seduire, & à vous porter dans le péché, vous apprennent par leur sort qu'on devient souverainement miserable par une simple desobéissance au Dieu souverain, ne suffisent-ils pas pour vous convaincre?

En effet, jetez les yeux sur ces Anges tombez; comparez leur état d'innocence & de gloire avec celui de revolte & de peine, fiers & temeraires, mortels, nous contestons souvent avec Dieu sur ses droits; nous lui demandons hardiment s'il est possible qu'il

qu'il ait créé les hommes pour les damner; si sa bonté ne demande pas qu'il rende la voie étroite, plus large, & plus facile. On donne à Dieu des mouvemens de compassion pour les errans; on soutient qu'ils peuvent justifier leur ignorance, ou leur foiblesse; on soutient que ces mouvemens de complaisance & de grace sont nécessaires pour disculper Dieu envers les hommes. Mais detournons un moment nos regards de dessus nous autres hommes pour les porter sur les Anges tombez. Nous verrons là les effets redoutables d'une justice que le moindre péché irrite, & que rien ne peut apaiser. Ces Anges étoient nombreux, puissans, honorez des regards & de l'amour de Dieu; ils venoient d'être créez. Leur péché étoit unique. Cependant ils perissent. Il n'y a ni Redempteur, ni retour, ni espérance pour eux. Dieu n'a d'égard à l'excellence de leur nature que pour les punir avec plus de severité. Dons de la nature; lumiere éclatante; tresors de la gloire; union parfaite avec la Divinité; nombre; qualité, rien n'a pu arrêter la colere du Tout-puissant, ni garentir les Anges d'être *enchaînez éternellement*. Esprits purs; Ministres du Dieu vivant, qui assistiez continuellement devant son trône; qui chantiez avec le reste des Esprits bienheureux, *Saint, Saint, Saint est l'Eternel des Armées*; vôtre naissance; vôtre excellence; vôtre gloire n'a

point

point fléchi la justice; vous avez peché; & dès le moment que vous avez peché, vous avez été miserables pour toute la durée des siecles.

Après un châtiment si rigoureux, pouvons-nous encore nous flatter, ou nous endormir sur je ne sai quelle confiance que nous tirons de nôtre naissance dans l'Eglise de nos dons naturels, d'une ignorance invincible, ou d'une misericorde qui est obligée de nous sauver, sans que nous y travaillions? Vous avez beau dire que la bienfaisance; l'équité; l'idée de l'Être parfait, demandent que Dieu travaille à sauver les hommes, & qu'il proportionne ses graces à leur foiblesse. Je le demande, quel soin Dieu a-t-il pris du salut des Anges? Quel tems leur a-t-il donné? Quel Mediateur leur a-t-il fourni? Leur a-t-il permis de se repentir, & d'expié par la repentance leur péché? Leur a-t-il offert une grace toujours presente & toujours suffisante pour les sauver? Les a-t-il rapellez par quelque trait de misericorde? Ne les punit-il pas éternellement, malgré leurs murmures & leurs blasphêmes? Leur unique consolation est de se voir les Chefs des miserables. Saint Jude a raison de proposer cet exemple de justice inexorable; car il est effrayant. Il ne laisse aucun lieu aux vains sophismes, & aux orgueilleuses pretentions de l'homme, qui se flatte, quoi qu'il soit pecheur, & que ses crimes se multiplient continuellement.

Les

Les Juifs disent que les ames, qui en sortant du monde, sont citées devant Dieu, vont se plaindre à Adam : *C'est votre peché, disent-elles, qui nous a séparées de nôtre corps, & qui nous amene ici.* Adam crie à l'injustice : *Je n'ai peché qu'une seule fois,* répond il à ces ames plaintives ; cependant *je n'ai pas laissé de mourir ; mais vous vous avez mérité, par plusieurs actes de desobéissance, la mort que vous souffrez.* En effet que nous serions heureux, Mes Freres, si nous n'avions qu'un peché. La miséricorde & le salut nous seroient assurées. Si nous perissons, l'arrêt est juste ; nous l'avons mérité ; car le nombre de nos défauts est grand : *Eternel, mes iniquitez ont prevalu sur moi.* Cependant que l'exemple d'Adam & des Anges doit faire de fortes impressions sur nous ! Un seul peché merite la mort : du moins n'en multiplions pas assez le nombre pour éteindre l'esprit, & rendre le salut impossible. Prevenons les tentations & les occasions du peché, de peur de nous attirer, comme les Anges, une misere éternelle. C'est un défaut d'attention & de reconnaissance pour Dieu, qui a commencé le crime, & causé la perte des Anges. Vou-lons-nous, après un exemple si redoutable, nourrir nôtre orgueil, nous flatter de je ne sai quelle independance sur la terre ? Ah ! plutôt, que de pecher & de perir, je penserai toujours à mon Dieu ; car cet objet

infini

infini est assez grand pour occuper mon ame. Je penserai à ses loix ; à l'obeissance que je lui dois ; à l'humilité profonde, avec laquelle je dois vivre : ainsi je ne pecherai point, ou je pecherai rarement, & par foiblesse.

On a souvent admiré les Martyrs de l'Eglise Chretienne, dignes imitateurs du Chef & Consummateur de leur foi, qui ont souffert l'exil, la pauvreté, les suplices les plus cruels, sans abandonner le Christianisme. Mais j'avouë que je regarde avec plus d'étonnement les imitateurs & les Martyrs du Demon, qui sacrifient à ce Prince de tenebres, non seulement leur repos pendant la vie ; mais la vie même ; & non seulement la vie, mais le salut éternel.

Les Martyrs de JESUS-CHRIST conservent leur vertu au milieu des combats & des tourmens. Le Martyr du Demon au contraire acheve de perdre ce peu, qui lui restoit, de vertus. Il est vrai qu'il jouit à même tems des plaisirs, qu'on goûte, lors qu'on satisfait une passion. Mais comparez-vous les douceurs du vice avec celles qui sont inseparables de la vertu ; & la honte avec le temoignage d'une bonne conscience, qui fait la gloire de tous les hommes, sans en excepter les mondains ?

Les feux & les suplices, qui terminent la vie des Martyrs, sont courts & passagers. A même tems que le corps déchiré tombe

en

en pieces, ou se reduit en cendres, l'ame heureuse & contenté s'envole dans le séjour de la gloire pour en prendre possession. Vous seriez heureux, Martyrs du Demon, si le corps souffroit seul après la vie; mais ce sera vôtres ame, la partie la plus noble & la plus delicate que les remords cruels agiteront, & qui sera déchirée par un deuil poir éternel.

Dieu soutient ses Martyrs dans le combat: c'est pourquoi ils y marquent souvent leur joie, & entonnent des chants de triomphe. Mais le Demon, immédiatement après avoir seduit les pecheurs, commence leur peine, & les tourmente par des craintes & des fraieurs, qui sont les avantcoureurs de l'Enfer; & au lieu que Dieu recompense ses Saints *d'une gloire excellemment excellente, qui n'est point à contrepeser avec les souffrances du tems present*, le Demon rend ceux qu'il a seduit, compagnons de sa misere. Tel est le sort des Anges tombez, & de ceux qui les imitent. N'est-il pas étonnant qu'on trouve un si grand nombre de personnes qui veulent marcher sur leurs pas, & qu'on en trouve si peu qui aient horreur du crime, & de la peine que le peché merite?

Laiſſons là, si vous voulez, les liens, les fers, les chaînes pesantes, le feu, le soufre, le bitume, la fumée, l'obscurité, dont parle Saint Jude. Mais quelle douleur d'être

tre chassé du Paradis, & de voir Dieu qui en ferme la porte pour tout l'éternité! Quelle douleur que celle de perdre son Dieu, & de vivre dans l'éloignement de celui qu'on regarde comme la source & le principe de la felicité! Avoir l'idée d'un Redempteur & d'une satisfaction pour le peché, dont il est impossible de profiter; ne conoitre ni repentance qui puisse fléchir Dieu, ni remède aux maux éternels; ne trouver ni consolation, ni repos; n'imaginer pas une seule raison qui puisse adoucir l'amertume des remords & l'agitation de la conscience; n'avoir pour société que des impies qui murmurent, qui blasphement, qui se plaignent; voir dans toute l'éternité les mêmes peines, les mêmes supplices, qui recommenceront toujours; se desesperer de siecle en siecle, sans attendre de fin à ses tourmens, c'est là le sort des Anges tombez, & de ceux qui les imitent. Anges tombez, que vôtres sort est douloureux! Mais le vôtres, pecheurs, sera-t-il moins deplorable, si vous les suivez dans le crime? *Renonçons, Chretiens, à toute impieté, & travaillons à nôtre salut avec crainte & tremblement.* Nous avons peché; mais il y a pour nous une table après le naufrage; c'est la repentance. Gemissons; pleurons sur nos pechez, afin d'en obtenir le pardon. Dieu a refusé aux Anges un Redempteur; *car il n'a point pris les Anges, mais la semence d'Abraham.* C'est là

là nôtre unique consolation & nôtre refuge.
 J'entens sa voix qui nous crie: *Venez à moi,*
vous tous qui êtes travaillez & chargez, &
je vous soulagerai. Suivons ce J E S U S, qui
 a chargé nos pechez en son corps sur le
 bois, afin que nous aions la remission; en-
 trons dans les voies de la repentance &
 salut qu'il a ouvertes; profitons des graces
 qu'il nous a meritées & qu'il nous offre,
 de peur qu'au jour du Jugement elles ne
 s'élevent en condamnation contre nous, &
 ne servent à l'aggraver; sanctifions nos cœurs
 & nos esprits, afin que dans ce *grand jour*
 nous évitions la peine que nos pechez me-
 ritent, & nous entrons dans la possession
 de la gloire que J E S U S nous a meritée; à
 lui soit gloire, force, empire, & magnifi-
 cence aux siecles des siecles. A M E N.

L A
 F O I B L E S S E
 D E S
 S A I N T S.
 O U

S E R M O N sur les paroles de l'Épitre de
 St. Paul aux Romains, Chap. VII.
 Vers. 24.